COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 18 septembre 2025 Date de l'affichage : 18 septembre 2025 Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers présents : 34 + 3 suppléés + 6 pouvoirs

Nombre de conseillers votants : 43

OBJET: DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE OISE TRES HAUT DEBIT (SMOTHD)

Numéro de la Délibération: 250925-DC-83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberger sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Christine MARIENVAL, Dominique MARGERY, Marie-France SERRA, Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Nadia MORIA, Caroline BILL, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Pascal POULET, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Denis JACOB, Alain DEVOOGHT, Olivier DOUCHET, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents:

Mmes Karine LUGEZ, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Doriane FRAYER, Viviane AKAKPOVI, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Colette DEWEZ.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, Marc VIRION, Kévin POTET, Gérard PIEUX, Jean-Pierre CHATRON, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Ludovic GORINE, Charles-Antoine de NOAILLES, Benoît BIBERON, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

Dont suppléés:

- M. Marc LAMOUREUX par M. Jacques BOURGEOIS.
- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

Dont représentés :

- Mme Doriane FRAYER par M. Guillaume NICASTRO.
- M. Marc VIRION par M. Pierre DESLIENS.
- Mme Viviane AKAKPOVI par Mme Marie-France SERRA.
- Mme Marianne LEMOINE par Mme Annie BLANQUET.
- Mme Véronique PAUL par M. Guy LAFOREST.
- Mme Colette DEWEZ par M. Christophe DURAND.

Secrétaire de séance : M. Bernard ONCLERCQ, conseiller communautaire de la commune de Neuilly en Thelle.

Numéro de la Délibération: 250925-DC-83

OBJET: DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE OISE TRES HAUT DEBIT (SMOTHD)

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu:

- Le code général des collectivités territoriales :
- Les délibérations n° 280720-DC-III.2 du 28 juillet 2020, n° 151020-DC-I.1 du 15 octobre 2020, n° 020222-DC-6 du 02 février 2022, n° 220623-DC-69 du 22 juin 2023, n° 121023-DC-88 du 12 octobre 2023, n° 061223-DC-114 du 06 décembre 2023, n° 080224-DC-5 du 08 février 2024 n° 280324-DC-16 du 28 mars 2024 et n° 260625-DC-54 du 26 juin 2025 relatives à la représentation de la Communauté de communes Thelloise au sein de divers organismes ;
- La délibération de la commune de Crouy en Thelle nº 16/2025 en date du 12 juin 2025 désignant un nouveau représentant au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit ;

Considérant:

• Qu'il convient de désigner un nouveau représentant au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit pour la commune de Crouy en Thelle;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE.

- > DELIBERE sur la représentation du SMOTHD dont la liste est jointe en annexe;
- > DESIGNE, pour la commune de Crouy en Thelle, Monsieur Yannick VAN PEE en tant que représentant titulaire au sein du SMOTHD:
- > AUTORISE le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à la transmission de ces informations à l'organisme concerné.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, Pour extrait certifié conforme,

> Signé électroniquement le 26/09/2025, par DESLIENS Pierre, Président.

> > n - Ministère de l'Intérieur 20006/973-20250925-250925-DC-83-DE

ccusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2025 Affichage : 29/09/2025

Le secrétaire de séance,

Bernard ONCLERCO

e Président

erre DESLIENS